

PROCÈS-VERBAL CPD N° 1 DU 12 JANVIER 2026

Présentiel et Visioconférence

Présidence

Christine NUISSIER

Présents

Bradley BELO – André BENHENNA – Laurence BILY – Aymeric BRASSEUR
Frédéric DEPIESSE – Lucille GOVAERE – Nathalie LE RU – Michel MARLE
Florence PARIS – Florian TAILLEZ – Jacques TUFFIÈRE

Isabelle CHARRON – Martine CHORVOT – Jean-Luc DAGOUMEL – Zoé FIRMIN
Michel HUERTAS – Michel LATERASSE – Michel LETOQUEUX – Jean SALOMÉ

Excusés

Raymonde BELLEVÈGUE – Catherine BRIU – David HOAREAU – Patrick JULIEN
Jean-Louis LAPORTE – Martine PRÉVOST

- Début de la réunion : 13h32 -

1. APPROBATION DU PV CPD N° 7 DU 27 NOVEMBRE 2025

Le procès-verbal de la précédente réunion a été validé à l'unanimité par les membres du Comité de Prévention Dopage (CPD) présents.

2. POINTS D'ACTUALITÉ - CHRISTINE NUISSIER ET MICHEL MARLE

Intervention de la Présidente

Les ressources disponibles sur le site internet de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) seront mises à jour, notamment pour intégrer le contact de Bradley BELO, le nouveau juriste référent éthique et intégrité, mais aussi pour répondre à l'évolution de l'organisation. Une réflexion est en cours afin de faciliter l'accessibilité aux documents aux usagers sur le site de la FFA

Un rappel est effectué concernant la désignation tout à fait exceptionnelle d'avoir recours à des escortes non formées (cf communication de la Commission Nationale du Running (CNR)) sur des compétitions ou événements sportifs. Avoir recourt à des escortes formées par la FFA répond aux objectifs communs de fiabilité et de reconnaissance des bénévoles engagés dans l'antidopage.

Christine NUISSIER rappelle que les délégués et référents régionaux sont le « bras armé » du CPD et qu'il est important de transmettre pour traitement, la documentation des simulations et des contrôles antidopage effectifs afin d'optimiser le parcours des escortes et délégués.

Intervention de Michel MARLE

Michel MARLE souligne les délais de sollicitation du CPD et donc de réponse pour mettre en œuvre un contrôle antidopage à la suite de deux records établis au cours de cette dernière période. L'homologation du record peut être remise en question. Une permanence de sollicitation du CPD est mise en place les week-end et jours fériés, lorsqu'un dispositif de contrôle antidopage n'est pas déployé sur les compétitions où les records de France et d'Europe sont obtenus. Dans un premier temps, le numéro de téléphone de Michel MARLE (06 07 67 06 83) est à privilégier en attendant la communication d'une ligne propre à la Fédération.

3. PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE FÉDÉRALE DE PRÉVENTION DU DOPAGE ET DES CONDUITES DOPANTES

Frédéric DEPIESSE rappelle que pour des raisons internes, les actions de la politique fédérale de prévention du dopage adoptées le 31 juillet dernier n'ont pu être mises en place en 2025 et ont donc été reportées sur l'année 2026. Il ajoute que le 19 décembre 2025 dernier, le Groupe de Travail dédié s'est mis en marche pour se répartir les actions de 2026. Ce travail préparatoire servira à la rédaction et la mise en œuvre de ces fiches.

Frédéric DEPIESSE informe également les membres du CPD que le Fonds de dotation « pour un sport propre » créé par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) et la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel est désormais présidé par Dominique CARLA'CH, actuelle vice-présidente de la FFA. Il rappelle l'objectif poursuivi par ce fonds, à savoir financer des projets en lien avec la lutte antidopage. Il indique que ce fonds peut être un objectif stratégique dans la mise en œuvre du plan fédéral.

<https://www.afld.fr/dominique-carlach-elue-a-la-presidence-du-fonds-de-dotation-pour-un-sport-propre/>

Frédéric DEPIESSE rappelle également que le 25 janvier 2026 prochain, un outil de prévention créé par le service marketing de la FFA, le Crédit Mutuel et l'AFLD sera déployé sur le meeting du Paris Bercy indoor 2026.

Bradley BELO précise que les actions du plan de la politique fédérale vont prochainement être déployées, en respectant le calendrier mis en place, et que les acteurs désignés comme étant acteurs majeurs des actions seront prochainement contactés pour le déploiement.

4. ÉTAT DES LIEUX MENSUELS DES FORMATIONS DISPENSÉES PAR L'OFA

Jacques TUFFIÈRE précise que la liste des interdictions 2026 du code mondial antidopage a été publiée par le gouvernement :

https://www.legifrance.gouv.fr/download/file/a5jquGFQ3lhkSUprjhbVnXWbx9QVFqFHyQm72lreqis=/JOE_TEXTE

Concernant l'Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA), l'état des lieux mensuel des actions et formations a été présenté par Jacques TUFFIÈRE.

Le bilan mensuel des diplômes obtenus par la filière antidopage en 2025 et le pourcentage de parité femmes/hommes sur ces diplômes en 2025

Qualif / mois	01/25		02/25		03/25		04/25		05/25		06/25		07 & 08/25		09/25		10/25		11/25		12/25		Total 2025	
Escortes ADE	25 F	25 H	13 F	18 H	28 F	17 H	23 F	30 H	16 F	19 H	8 F	9 H	7 F	9 H	16 F	28 H	20 F	24 H	29 F	26 H	14 F	17 H	421 ADE	
Délégués ADDF	0 F	5 H	2 F	4 H	4 F	6 H	3 F	3 H	5 F	6 H	4 F	2 H	2 F	3 H	2 F	1 H	2 F	1 H	7 F	3 H	0 F	1 H	66 ADDF	
Délégués ADDN	0 F	0 H	0 F	0 H	0 F	0 H	0 F	1 H	0 F	0 H	0 F	0 H	0 F	0 H	0 F	0 H	0 F	0 H	0 F	0 H	0 F	0 H	1 ADDN	
Total / mois	25 F	30 H	15 F	22 H	32 F	23 H	26 F	34 H	21 F	25 H	12 F	11 H	9 F	12 H	18 F	29 H	22 F	25 H	36 F	29 H	14 F	18 H	230 F	258 H
Totaux	55		37		55		60		46		23		21		47		47		65		32		488	

Pourcentage Parité Femmes / Hommes sur la formation antidopage en 2025								
Sexe	Escortes ADE		Délégués ADDF		Délégués ADDN		Cumul et %	
F	199	47,3 %	31	47 %	0	0 %	230	47,1 %
H	222	52,7 %	35	53 %	1	100 %	258	52,9 %
Totaux	421		66		1		488	

Bilan des diplômes obtenus par la filière antidopage année par année entre 2021 et 2025 et pourcentage parité femmes/hommes sur les diplômes sur cette même période

Année	2021		2022		2023		2024		2025		Cumuls sur 5 ans		
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	Totaux
ADE	38	74	69	78	133	137	232	295	199	222	671	806	1477 ADE
ADDF	0	3	5	12	8	21	21	32	31	35	65	103	168 ADDF
ADDN	2	0	4	3	2	6	7	8	0	1	15	18	33 ADDN
Cumul	40	77	78	93	143	164	260	335	230	258	751	927	1678
Totaux	117		171		307		595		488		1678		

Sexe	Escorte ADE	Délégué ADDF	Délégué ADDN	CUMUL + %				
F	671	45,4 %	65	38,7 %	15	45,5 %	751	44,8 %
H	806	54,6 %	103	61,3 %	18	54,5 %	927	55,2 %
Totaux	1477		168		33		1678	

Jacques TUFFIÈRE rappelle qu'il se met progressivement en retrait de ce dossier et est relayé par Florian TAILLEZ et Christine NUISSIER depuis octobre 2025.

Après concertation, les membres du CPD s'accordent à décider **qu'un délai d'un an est nécessaire entre l'obtention de la certification d'escorte et celle de délégué fédéral.**

5. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Les échanges mettent en évidence différents points :

- Martine CHORVOT évoque la possibilité du côté de la région Bourgogne-Franche-Comté d'organiser des interventions d'antidopage dans une section athlétisme dans un lycée, à la suite de la sollicitation d'un professeur d'EPS engagé. Nathalie LE RU met une alerte sur la nécessité de détenir un agrément permettant une intervention reconnue et sécurisée de la FFA au sein de l'éducation nationale. Frédéric DEPIESSE invite Martine CHORVOT à le contacter pour expliquer le projet en détail. Bradley BELO rappelle également que des actions d'éducation, notamment en Centre Régional d'Education Physique et Sportive (CREPS) et Pôles Espoirs, sont prévus dans le plan fédéral. Il précise qu'il est possible pour les éducateurs d'adapter leurs sessions grâce aux programmes élaborés par l'AFLD et de les centrer, notamment sur les valeurs du sport propre.
- Michel MARLE annonce qu'il va rejoindre un nouveau club dans les Pays de la Loire et qu'à cette occasion, un colloque sur l'antidopage, en présence d'un ancien athlète, serait organisé dans le courant du mois de mars ou avril 2026 à PORNIC.
- Christine NUISSIER se questionne à propos de l'évolution de la certification « *I Run Clean* ».
- Michel LETOQUEUX demande ce qu'il en est des échanges entre la FFA et l'AFLD à propos de la désignation et de l'intervention des escortes de l'AFLD en athlétisme. Michel MARLE rappelle que le sujet a déjà été abordé et que l'AFLD ne semble pas être informée de la formation des escortes antidopage (ADE) concernant la visualisation de la miction depuis 2022. (Module 138)
- Aymeric BRASSEUR indique qu'il a été sollicité à propos de l'emplacement du plan fédéral adopté. Les membres rappellent qu'il a été adopté par le Comité directeur du 31 juillet 2025 et qu'il est publié sur le site internet de la FFA. [*Relevé de décisions du Comité Directeur des 31 juillet -1 août 2025, pages 31 à 40*]

La Présidente remercie l'ensemble des membres pour leur engagement et clôt la séance en rappelant l'importance de la mobilisation de chacun au service de la prévention et de la lutte contre le dopage, pour garantir l'éthique et la protection des sportifs.

La prochaine réunion en visioconférence avec les membres du CPD, est fixée le mardi 10 mars 2026 à 18h30.

- Fin de la réunion : 15h12 -



Nathalie LE RU
SECRÉTAIRE DE SÉANCE



Christine NUISSIER
PRÉSIDENTE DU CPD